



07 Février 2023

---

### **Règles pour un bon fonctionnement du FCV St SULPICE la POINTE**

---

- Payer sa cotisation avant le premier vendredi du mois d'Octobre.
- S'inscrire sur le site avant le mardi 20h00 précédent l'entraînement ou le match sur les rubriques « Foot » et « Repas ».
- Lorsqu'il y a match, les convocations seront signifiées par texto après 20h00 le mardi précédent et sur le site, rubrique « CONVOCATIONS » dans la soirée du dit mardi.
- Pour les matchs, priorité sera donnée aux joueurs qui participeront au repas d'après match.
- Le joueur non retenu pourra modifier sa présence au repas jusqu'au mercredi 20h00.
- Passé le mercredi 20h00, les inscrits au repas devront honorer leur inscription au repas. Passé cette heure butoir de rétractation, le prix du repas devra être payé.
- Corvées à réaliser au moins une fois par saison. Possibilité de faire les repas à deux :
  - ✓ Laver les maillots à l'envers.
  - ✓ Laver les chasubles.
  - ✓ Mettre la table et la débarrasser.
  - ✓ Passer le balai.
  - ✓ Préparer le repas (possibilité de le faire à 2).
  - ✓ Faire la vaisselle qui ne rentre pas dans le lave-vaisselle.
  - ✓ Corvées arrivées à -2, la personne concernée ne pourra renouveler son adhésion la saison suivante au FCV.
- Respect des horaires.
- Faire sa licence dans les temps voulus (il est possible de faire la licence dématérialisée dès la fin Juin).
- Le coût du repas, 12€, devra être réglé à l'arrivée de l'adhérent (avant l'entraînement ou le match).
- La participation de 3€ au pot d'après entraînement ou match sera payée au moment du pot (si non prise du repas).



07 Février 2023

---

### Règles pour un bon fonctionnement du FCV St SULPICE la POINTE

---

➤ Les derniers qui quittent la salle font en sorte que :

- ❖ Vérifier que l'éclairage du stade soit éteint
- ❖ Les WC soient fermés à clé.
- ❖ Les cendriers soient rentrés et vidés de leurs mégots.
- ❖ La table ronde soit rentrée.
- ❖ L'éclairage du jeu de boules soit éteint.
- ❖ Le bar rangé.
- ❖ La pompe à bière :
  - ✚ Gaz fermé.
  - ✚ Bière fermée.
  - ✚ Eau fermée (2 robinets).
  - ✚ ¼ de tour débranché.
  - ✚ ¼ de tour nettoyé (robinet et trou du fût).
  - ✚ Becs et réceptacle nettoyés.
- ❖ 6 Tabourets à l'envers sur le bar.
- ❖ Bouteilles de gaz rangées.
- ❖ Poubelle vidée.
- ❖ Tapis devant la porte d'entrée mis à l'intérieur.
- ❖ Eclairage salle et extérieur éteints.
- ❖ Porte claquée et fermée à clé.

Le trésorier : Gérard ROUSSILHE

Le président : Rolland BAHU

Le secrétaire : Xavier SYLVESTRE